

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18832 - 73ÈME ANNÉE

Hommage à Paul Vergès le 12 novembre



Le Parti communiste réunionnais invite la population à un hommage à Paul Vergès le 12 novembre au Port, précise un communiqué signé par Maurice Gironcel, secrétaire général du PCR.

À l'occasion du premier anniversaire de la disparition de Paul Vergès, le PCR a décidé de lancer un appel à la population, en fidélité aux combats qu'il a menés toute sa vie, pour lui rendre hommage le 12 novembre à 10 heures, au cimetière paysager du Port.

Une allocution sera prononcée, suivie d'un dépôt de gerbe. Le PCR invite la population à s'associer à cet hommage. Après la cérémonie, un pique-nique-partage aura lieu au Parc boisé Laurent Vergès.

***Pour le PCR,
Maurice Gironcel, secrétaire général***

Rapport publié par l'UNICEF, l'OMS, la Banque mondiale et la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU

15.000 enfants de moins de 5 ans meurent chaque jour

7 000 nouveau-nés meurent chaque jour, malgré une diminution constante de la mortalité chez les enfants âgés de moins de cinq ans, selon un rapport de l'ONU qui souligne aussi qu'en 2016, 15.000 enfants sont décédés chaque jour avant d'atteindre leur cinquième anniversaire, 46 pour cent d'entre eux décédant durant les 28 premiers jours de leur vie.

Le rapport, intitulé « Niveaux et tendances de la mortalité infantile en 2017 », révèle que même si le nombre d'enfants décédés avant l'âge de cinq ans a connu une baisse, à savoir 5,6 millions en 2016, contre près de 9,9 millions en 2000, la proportion de décès de nouveau-nés est passée de 41 % à 46 % au cours de la même période.

Le rapport a noté que la pneumonie et la diarrhée figuraient en tête de liste des maladies infectieuses qui coûtent la vie à des millions d'enfants de moins de cinq ans dans le monde, soit respectivement 16 et 8 pour cent des décès.

Les complications prématurées et les complications au cours du travail ou de l'accouchement ont été à l'origine de 30 % des décès de nouveau-nés en 2016. Outre les 5,6 millions de décès d'enfants de moins de 5 ans, 2,6 millions de bébés sont mort-nés chaque année.

« La vie de 50 millions d'enfants de moins de cinq ans a été sauvée depuis 2000, ce qui témoigne de l'engagement sérieux des gouvernements et des partenaires au développement à lutter contre les décès d'enfants évitables », a déclaré Stefan Swartling Peterson, responsable du département de la santé à l'UNICEF.

« Mais, à moins que nous ne fassions davantage d'efforts pour empêcher aux bébés de mourir le jour de leur naissance ou quelques jours après leur naissance, ces progrès resteront incomplets. Nous avons les connaissances et les technologies nécessaires, nous avons juste besoin de les rendre disponibles là où elles sont le plus nécessaires », a-t-il ajouté.

Selon le rapport publié par l'UNICEF, l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la Banque mondiale et la Division de la population du Département des affaires économiques

et sociales de l'ONU, qui composent le groupe inter-agences pour l'estimation de la mortalité infantile (IGME), 60 millions d'enfants mourront avant leur cinquième anniversaire entre 2017 et 2030. Parmi ces derniers, la moitié est composée de nouveau-nés.

Inégalités mondiales responsables

Le rapport indique que la plupart des décès de nouveau-nés ont eu lieu dans deux régions : l'Asie du Sud (39 %) et l'Afrique subsaharienne (38 %). Cinq pays sont à l'origine de la moitié des nouveaux décès : l'Inde (24 pour cent), le Pakistan (10 pour cent), le Nigeria (9 pour cent), la République démocratique du Congo (4 pour cent) et l'Éthiopie (3 pour cent).

« Pour garantir la couverture sanitaire universelle et la survie et la prospérité de plus de nouveau-nés, nous devons être au service des familles marginalisées », a déclaré Flavia Bustreo, Sous-Directrice générale pour la santé des femmes, de la famille et des enfants à l'OMS. « Pour prévenir les maladies, les familles ont besoin d'un pouvoir financier, d'être écoutées, et d'avoir accès à des soins de qualité. L'amélioration de la qualité des services et des soins opportuns pendant et après l'accouchement doit être prioritaire, « a-t-elle indiqué.

Le rapport note que de nombreuses vies peuvent être sauvées si les inégalités mondiales sont réduites. Si tous les pays atteignaient la mortalité moyenne des pays à revenu élevé, 87 % des décès d'enfants de moins de cinq ans pourraient être évités et près de 5 millions de vies auraient pu être sauvées en 2016.

« Il n'est pas raisonnable qu'en 2017, la grossesse et l'accouchement constituent encore des conditions mortelles pour les femmes et que 7000 nouveau-nés meurent chaque jour », a déclaré Tim Evans, Directeur de la nutrition et de la santé du Groupe de la Banque mondiale.

Pour une couverture sanitaire universelle

« La meilleure mesure du succès de la couverture sanitaire universelle est que chaque mère puisse non seulement avoir accès aux soins de santé facilement, mais aussi que des soins de qualité et abordables assurent une vie saine et productive à ses enfants et à sa famille. Nous nous engageons à augmenter notre financement pour soutenir la demande des pays dans ce domaine, notamment grâce à des mécanismes innovants comme le Mécanisme de financement mondial (GFF) », a-t-il ajouté.

Il est possible de mettre un terme aux décès d'enfants évitables grâce à l'amélioration de l'accès à des professionnels de la santé qualifiés pendant la grossesse et au moment de la naissance ; des interventions essentielles telles que la vaccination, l'allaitement maternel et les médicaments peu coûteux ; l'augmentation de l'accès à l'eau et à l'assainissement, qui sont actuellement hors de portée des communautés les plus démunies du monde.

Edito

À quand la croisade contre la pauvreté ?

Selon le rapport publié par l'UNICEF, l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la Banque mondiale et la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, qui composent le groupe inter-agences pour l'estimation de la mortalité infantile (IGME), 60 millions d'enfants mourront avant leur cinquième anniversaire entre 2017 et 2030. Parmi ces derniers, la moitié est composée de nouveau-nés. En 2016 chaque jour, 15.000 enfants sont morts avant leur cinquième anniversaire, dont 7.000 nouveaux-nés.

Ces décès sont pourtant évitables. Ils résultent d'un manque d'accès aux soins et aux médicaments. Ils découlent également de la malnutrition. Cette tragédie est la manifestation concrète des inégalités à l'échelle du monde.

Cette situation ne doit rien au hasard. Elle découle de la domination sur le monde du système capitaliste qui assure à une minorité un niveau de confort sans précédent dans l'histoire de l'espèce humaine. Cette prospérité s'appuie sur le maintien dans la grande pauvreté de la majorité du monde, avec des conséquences désastreuses.

15.000 enfants tués chaque jour, cela représente 7 fois les morts des attaques du 11 septembre 2001 contre les tours du World Trade Center à New-York. À cette époque, le gouvernement des États-Unis avait lancé une « croisade contre le terrorisme ». En fait, cette opération visait à prendre possession des puits de pétrole irakiens. Les alliés des États-Unis ont suivi, poursuivant cette logique de prédation inscrite dans le capitalisme.

C'est d'une toute autre croisade que le monde a besoin, la croisade contre la pauvreté. Elle appelle à une remise en cause d'un système qui cause des inégalités meurtrières.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Conférence d'Olivier Bancoult, président du Groupe Réfugiés Chagos

La détermination sans faille des Chagossiens

Olivier Bancoult, président du Groupe Réfugiés Chagos a tenu hier une conférence à Saint-Denis pour informer sur les dernières avancées de la lutte des Chagossiens pour retourner dans leur pays. Cette conférence a permis de souligner la détermination des Chagossiens qui continuent d'obtenir des avancées contre la coalition de deux grandes puissances, la Grande-Bretagne et les États-Unis. Le soutien de Maurice leur permet de faire comparaître le gouvernement britannique devant la Cour internationale de Justice de La Haye.

« La dignité d'un peuple ne s'achète pas, ne se vend pas, retourner dans notre pays est un droit », telle est la réponse des Chagossiens au gouvernement britannique qui proposait 40 millions de dollars aux réfugiés chagossiens à Maurice en échange de leur renoncement à revendiquer le droit de retourner dans le pays dont ils ont été expulsés.

Olivier Bancoult, président du Groupe Réfugiés Chagos, tenait hier une conférence pour informer la population réunionnaise du combat mené depuis 50 ans par un peuple chassé de son pays à cause de la construction de la base militaire de Diego Garcia.

Les autorités britanniques ont en effet choisi de déporter la totalité des habitants de l'archipel des Chagos entre 1967 et 1973 à Maurice pour la plupart, ainsi qu'aux Seychelles. Avant ce crime, les Chagos étaient un paradis. Il n'y avait pas de chômage, pas d'insécurité, pas de violence ou de prostitution, à la différence des bidonvilles de Port-Louis où les Chagossiens ont été envoyés.

Retour possible

Olivier Bancoult annonce que la Grande-Bretagne sera traduite devant la Cour internationale de Justice de La Haye, la plus haute juridiction du monde. Cela fait suite à l'initiative de Maurice qui a fait inscrire la question des Chagos à l'ordre du jour de l'Assemblée générale des Nations Unies. Une large

majorité des États ont soutenu la position mauricienne.

En attendant l'avis de cette institution, les Chagossiens continuent le combat. Ils s'appuient notamment sur le résultat d'une étude commanditée par le gouvernement britannique à KPMG. KPMG démontre en effet que le relogement des Chagossiens est tout à fait possible, dans un premier temps à Diego-Garcia où tous les équipements sont disponibles. Cette étude a été publiée en 2015, et depuis lors, 98 % des Chagossiens veulent rentrer chez eux. Ils sont même prêts à cohabiter avec la base militaire qui emploie plusieurs milliers de personnes venues de nombreux pays.

André Oraison, professeur de droit public, estime que l'avis de la CIJ de La Haye « aura une grande force morale ». La condamnation de la Grande-Bretagne est déjà quasiment acquise car cette cour applique à la lettre le droit international de la décolonisation. Ce sera un avis sévère d'au moins 100 pages, il fera l'inventaire de toutes les exactions subies par les Chagossiens depuis leur déportation. « Ce sera une occasion formidable de faire connaître cette affaire », souligne-t-il, car des journalistes ne manqueront pas de s'en emparer au niveau international.

De nombreux soutiens

Ary Yée Chong Tchi Kan, secrétaire du PCR, salue la résistance des Chagossiens. Il rappelle les soutiens internationaux. Il cite une lettre de 7 Prix Nobel de la Paix adressée au

président Obama demandant le retour des Chagossiens. Une délégation des Chagos a également été reçue par le Pape François. À cette liste de soutiens, Jean-Yves Le Carré, ajoute la Conférence des évêques de l'Océan Indien, ainsi que les Groupes de dialogue inter-religieux. De plus, si Jeremy Corbyn arrivait au pouvoir, alors le droit pourrait être respecté car le chef de l'opposition en Grande-Bretagne soutient les Chagossiens, poursuit Ary Yée Chong Tchi Kan.

Les Chagossiens ont aussi beaucoup de soutiens à La Réunion. « Merci à Olivier Bancoult d'ouvrir nos yeux », conclut le responsable communiste.

Georges Gauvin, président du Comité de solidarité Chagos La Réunion, abonde dans ce sens. Le Comité se fixe en effet pour mission d'informer la population réunionnaise sur la cause chagossienne, et de la soutenir financièrement.

Olivier Bancoult rappelle la place particulière des Réunionnais dans ce combat. C'est en effet à La Réunion que le président du Groupe Réfugiés Chagos a tenu sa première conférence internationale. Cette solidarité se manifestera encore aujourd'hui à l'occasion d'un repas organisé à l'Association des retraités au Port.

M.M.

Attitude honteuse de la Grande-Bretagne

Après avoir déporté la totalité du peuple chagossien, les autorités de la Grande-Bretagne ont multiplié les obstacles au retour et affiché une constante volonté de ne pas respecter les décisions de justice. Une attitude honteuse soutenue par le gouvernement des États-Unis.

Le gouvernement britannique a tenté d'acheter les Chagossiens, en promettant une aide de 40 millions de dollars contre le renoncement définitif au droit au retour, rappelle Olivier Bancoult, président du Groupe Réfugiés Chagos. Les Chagossiens ont refusé. Depuis, Londres accentue les mesures de rétorsion. Le gouvernement britannique a en effet décidé d'arrêter son aide à l'éducation des jeunes Chagossiens. Ces derniers ne pourront plus avoir de bourse d'étude parce que les Chagossiens ont refusé de se faire acheter. Cette décision s'inscrit dans une attitude qui perdure depuis que la Grande-Bretagne a expulsé les Chagossiens de leur pays.

En effet, depuis un jugement de la justice britannique en 2000, les Chagossiens peuvent prétendre à un passeport britannique. Cela découle du fait que Londres a détaché les Chagos de Maurice en 1965 pour créer le British Indian Ocean Territory (BIOT). Mais pour obtenir ce passeport, Londres refusait que les Chagossiens puissent faire leur demande à l'ambassade de Grande-Bretagne à Maurice. Elle les obligeait à se rendre dans un consulat britannique à Madagascar, au Kenya ou à Dubai pour y passer un entretien en anglais, langue que peu de Chagossiens comprennent. Grâce à leur mobilisation au plus haut niveau, les Chagossiens peuvent dé-

sormais accomplir les démarches à Maurice, mais c'est un fonctionnaire de l'ambassade britannique en Afrique du Sud qui les reçoit.

Dans le monde, la Grande-Bretagne se présente comme un pays des droits de l'homme. Elle traite pourtant honteusement les Chagossiens, et continue à faire subir des traitements inhumains en persistant à refuser le retour au pays du peuple déporté.

Fort heureusement, des voix s'élèvent en Grande-Bretagne pour dénoncer cette attitude. Jeremy Corbyn, chef de l'opposition, est d'ailleurs le président d'un intergroupe parlementaire qui soutient les Chagossiens.

Les Chagos : les oubliés du colloque sur la Paix ?

Alors que la déportation du peuple chagossien a été provoquée par la création de la base militaire de Diego Garcia, le Parti communiste réunionnais constate, dans un communiqué diffusé hier, qu'il n'est pas question des Chagos dans le programme du colloque sur la Paix dans l'Océan Indien organisé les 20 et 21 octobre à l'Université de La Réunion.

Vendredi 20 et samedi 21 octobre se tiendra à l'Université de La Réunion un colloque intitulé : "Artisans de la paix et passeurs / Peacemakers and Bridge-Builders". Le programme publié, il y a 2 jours, ne fait aucune mention de la détresse du peuple chagossien qui a été expulsé manu militari de leurs îles natales

pour installer la grande base militaire nucléaire des États-Unis à Diego-Garcia. C'est un crime contre l'humanité qui a lieu dans notre voisinage.

En effet, cela fait un demi-siècle que la Grande-Bretagne a organisé la déportation de ces habitants vers Maurice et Seychelles ; sans argent, sans toit, sans emploi, totalement abandonnés et démunis, ils ont erré avant de trouver un peu de stabilité. Comment ces grandes puissances qui prônent les droits de l'Homme, la démocratie et la Liberté ont-elles sombré dans de telles dérives ? En quoi les habitants des Chagos sont-ils responsables de l'insécurité des États-Unis et de la Grande-Bretagne, au point de leur faire subir de telles

souffrances ?

Hasard du calendrier, ce colloque se tient au moment où une délégation chagossienne conduite par son leader, M. Bancoult, séjourne à La Réunion afin d'informer la population des suites des actions engagées. En effet, après le vote à l'ONU, la Grande-Bretagne sera traduite devant la Cour internationale de justice ; l'heure est donc à la préparation des plaidoiries. Dans ce contexte, le PCR demande aux intervenants de l'Université d'apporter leurs sciences et leurs expertises à soutenir l'argumentaire du droit des déportés. La paix dans notre voisinage exige le respect du droit des Chagossiens au retour dans leurs îles natales.

In kozman pou la rout

« Zoizo i shant, la pa li k'i fé son ni ! »

In promyé z'afèr : kan zoizo l'aprè shanté li la pa aprè fé son ni. In dézyèm z'afèr : si sé li k'i shant na in n'ot pou fé lo ni. Astèr kisa lé pli itil ? Bann saz afrikin i pans sé lo fèzèr d'ni. Pètète lé vré ! Pètète lé pa vré ! Pètète solman shakinn lé dann son rol. An touléka kan ou i pass dsi in shantyé ou i antann inn i koz solman, lé sir la pa li lo pli itil dann l'afèr. Mi souvien in foi l'avé in moun bégéyèr téi travaye la kaz mon famiy é mi pé dir azot téi fo pa fé koz ali, si ou i vé fini an vitès out travaye. Bégéyèr in n'afèr, mé blagèr sé in n'ot é sak lé sir si ou i anbosh in blagèr, ou i fé pa in bone afèr. Alé ! Mi lèss azot kass z'ot tète la dsi é ni artrouv pli d'van sipétadyé.

Mobilisation contre la casse sociale

La CGTR pour des actions réunionnaises contre les ordonnances

Hier, la CGT et Solidaires appelaient à une troisième journée d'action interprofessionnelle contre les ordonnances Macron. Hier, pas de grève ou de manifestation à La Réunion, Ivan Hoareau, secrétaire général de la CGTR met en avant « un certain nombre de spécificités. Comment rester dans le cadre national tout en intervenant selon nos propres modalités d'action ? »

Il rappelle tout d'abord que « le tissu de micro-entreprises n'aide pas à la mobilisation ». Il constate ensuite qu'une journée d'action est le résultat de plusieurs semaines de réflexion. Quand la décision est prise, les syndicats à La Réunion ne disposent que de peu de temps pour organiser. Ivan Hoareau précise que la présence d'une délégation de la CGT reçue à des discussions sur l'indemnisation chômage, la formation continue, et l'apprentissage, « ne veut pas dire que la question des ordonnances est enterrée ». « Le gouvernement veut aller vers une dérégulation totale du travail. Certains syndicats continuent d'attendre », poursuit le secrétaire général de la CGTR.

« La bataille continue. Le 21 septembre a été une réussite avec l'UIR-CFDT qui a appelé à mobiliser, et l'Union départementale FO qui a soutenu. Nous avons été un facteur essentiel d'unité », souligne-t-il, « les salariés ont imposé à leur direction la nécessité d'être avec nous dans le défilé le 21 ».

La CGTR rappelle que la lutte continue dans les branches. Chez les routiers, ce qui devait relever de l'entreprise a été intégré dans la négociation de branche grâce à la mobilisation. C'est une remise en cause des ordonnances : 13e mois, prime du dimanche et frais de déplacement ne seront pas discutés dans les entreprises.

Chez les dockers, le 13e mois a été acté dans la convention collective alors que dans l'esprit des ordonnances, cela devait être traité au niveau des entreprises.

« La résistance permet d'atténuer les coups et de freiner l'offensive anti-salariale », constate Ivan Hoareau. D'autres chantiers sont ouverts : indemnisation chômage, formation continue et apprentissage. Des réunions bilatérales ont déjà eu lieu. « CGT et CGTR ne sont pas contre le fait d'ouvrir aux indé-

pendants et aux salariés démissionnaires, mais qui paie ? », interroge Ivan Hoareau, car « en l'absence de nouvelles ressources, plus de bénéficiaires sont à indemniser. Pour l'instant personne ne sait ».

« Nous sommes d'accord pour le malus sur les contrats courts, mais contre le fait qu'il y ait des bonus. Le patronat reçoit déjà beaucoup d'aides publiques sans contreparties en termes d'emploi, de salaire, d'application de conventions collectives », poursuit-il.

Sur le contrôle des chômeurs, le gouvernement ne fait que suivre une idéologie en cours depuis longtemps : « l'activation des dépenses passives ». « Elle présuppose que le chômeur est un paresseux. Le président du MEDEF veut même un contrôle quotidien. Se pose alors la question de l'offre d'emploi valable ». Par ailleurs, la CGTR craint que le paritarisme soit remis en cause, au profit d'un tripartisme État-Région et partenaires sociaux.

Sur la formation professionnelle continue, une lettre de cadrage est annoncée au mois de novembre, précédée par une concertation quadripartite. La CGTR note que sur 32 milliards consacrés à la formation, seulement 6 milliards sont gérés par les partenaires sociaux (OPCA), le reste relève de l'État, des Régions.

Assises des Outre-mer

Pour la CGTR, « la question des emplois aidés doit être intégrée dans la bataille. Les dotations ont baissé de 11 milliards sous le mandat de Hollande, 13 milliards de moins prévus par ce gouvernement ».

Enfin, le secrétaire général de la CGTR affirme qu'« à l'occasion des Assises des outre-mer, les organisations syndicales ont leur mot à dire. C'est une discussion à faire avec les autres syndicats. La CGTR fait la proposition de l'élaboration collective d'une plateforme unitaire, « pour que l'on entende pas une seule voix aux Assises », celle du patronat. « C'est un moment de faire entendre nos voix, pour défendre les salariés qui en ont bien besoin dans le temps qui vient ».

En conclusion, Pierrick Ollivier (CG-

TR-Finances) souligne que « la colère est générale, les attaques se multiplient contre les salariés du privé et du public. Dans la construction d'un rapport de forces qui se fera dans l'unité de tous les travailleurs du privé et du public avec leurs syndicats ».

M.M.

Victoire des dockers sur les ordonnances

Hier en conférence de presse, Danio Ricquebourg, secrétaire général de la CGTR Ports et Docks a annoncé la signature d'un accord avec le ministère du Travail, celui des Transports, et l'UNIM (syndicat des manutentionnaires). Cet accord rétablit la primauté de la convention collective sur les accords d'entreprise.

« Aucun accord d'entreprise ne peut être moins favorable que la convention collective », souligne le dirigeant syndical.

« Ce que nous avons obtenu était à la portée de toutes les branches. C'était le minimum », ajoute Danio Ricquebourg, « les conventions collectives agissent comme un régulateur qui empêche de faire du dumping ».

Chaque Réunionnais devant ses responsabilités

« Il faut faire un travail pédagogique de nos formations auprès de nos élus et mandatés.

Aller dans les entreprises, vers la population ». Pour cela, la CGTR annonce le lancement d'une grande pétition contre les ordonnances. Max Banon rappelle que « nous avons des contre-propositions ».

La suppression des emplois aidés annoncée pour 2019 est dramatique. « 25.000 emplois seront supprimés, cela va entraîner des suicides, des divorces, de la violence ». « Nous sommes prêts à accueillir les emplois aidés dans nos structures. À un moment donné, chaque Réunionnais est placé devant ses responsabilités pour dire ce qu'il veut faire de son avenir ».

« On change de stratégie et cela va monter crescendo. La lutte des classes est à l'ordre du jour », conclut Max Banon.

Billet philosophique

Changeons notre mode de production et de décision

Comme nous l'a redit récemment un grand penseur réunionnais, notre camarade Élie Hoarau, président du PCR, « nous devons constamment réfléchir ensemble sur les causes fondamentales des graves problèmes de notre société, afin de lutter ensemble pour transformer celle-ci au service du bien commun ». De nombreux militants culturels et organisations de la société civile réunionnaise nous font réfléchir à ce sujet.



Christian Jalma à son kabar du 13 octobre au Ron Baobab.

C'est le cas du poète Christian Jalma, qui a organisé vendredi dernier avec plusieurs amis — comme le 13 de chaque mois — son 4e kabar en hommage à nos ancêtres marones et marons sur le Ron Baobab des Camélias (Saint-Denis), autour de ce magnifique « arbre de la sagesse ». Cette cérémonie fut notamment l'occasion de rappeler l'importance de la culture de notre mémoire historique pour préparer notre avenir et de « mettre en lumière les liens de notre pays avec Madagascar et l'Afrique » car « kan nou oubli sa, nou oubli anou ». Ce fut le cas aussi le samedi 14 octobre au Théâtre sous les Arbres du Port, où des dizaines d'artistes, écrivains, poètes, conteurs... ont participé à un «Kabar pou Patrice» (Treuthardt) en partenariat avec les Éditions K'A, pour faire connaître l'œuvre de ce militant culturel, co-auteur avec Idriss Issop-Banian de «Hymne La Réunyon» que vient de produire en CD le groupe Kayanmbé de Maximin Boyer. Outre la valorisation de nout kiltir, ce rassemble-

ment a aussi cultivé notre mémoire historique, en parlant par exemple de Rico Carpaye, « ce Portoï de 17 ans tué au rond-point du Sacré-Cœur le 14 mars 1978 par des nervis lors d'une expédition punitive suite aux législatives, où les Portoï avaient très majoritairement voté pour Paul Vergès ».

« Faire vivre l'humanisme créole »

Outre le côté culturel et identitaire du peuple réunionnais, il y a aussi l'importance du combat pour le respect des droits sociaux à La Réunion, qui a été marqué avec force ce mardi 17 octobre sur le parvis des Droits de l'Homme à Champ-Fleuri (Saint-Denis) lors de la célébration de la Journée Mondiale du Refus de la Misère par le mouvement Agir Tous pour la Dignité (ATD - Quart Monde), présidé par Dominique Versini. Des centaines de personnes — y compris des enfants —

ont participé à cette mobilisation publique « pou in ter oussa personn i res si bor shomin ».

Trois jours avant, lors d'une conférence au Moufia sur «Franc-maçonnerie et Islam», le philosophe réunionnais Farouk Issop a lancé des appels à « faire vivre l'humanisme créole ». D'où la question qu'il nous invite à nous poser : « face au contrôle des forces dominantes de l'univers, qu'est-ce qu'on doit faire ensemble pour La Réunion de demain ? ».

Discussion et lumière

Cela nous fait penser aux réflexions cultivées par la grande philosophe réunionnaise Aude-Emmanuelle Hoareau, présidente du Cercle Philosophique Réunionnais de 2011 à 2013, qui vient de décéder à 39 ans. N'oublions pas, par exemple, ce sous-titre de l'ouvrage collectif qu'elle a dirigé en 2011 et intitulé « Manifeste pour une pensée créole réunionnaise » : « Nou lé kapab majine, kalkil, viv an Rényoné ». Plusieurs dizaines de personnes se sont exprimées dans ce sens le 17 octobre à Saint-Denis lors d'une conférence-débat organisée par la rédaction de «Témoignages» sur les enseignements à tirer de la révolution communiste en Russie il y a 100 ans. Et plus que jamais, comme l'a dit un intervenant, « il est évident que nous devons discuter sans cesse pour voir ensemble comment changer le mode de production ainsi que le mode de décision capitaliste basés sur l'exploitation des travailleurs et sur la domination des profiteurs du système ». D'où ce génial proverbe indien : « De la discussion jaillit la lumière ».

Roger Orlu

Oté

Nout kèr i singn pou bann chagosien

Avan yèr, moin la vi mésyé Bancoult-Olivier si zot i vé !- dann télé. Li té apré parl la késtyonn chagosien, nout bann frèr lété shasé d'zot péi nana par-la in karantène d'ané é nou kréol La Rényon, shak foi ni antann anparl de sa nout pé d'san i bouye. Mèm si in pé i pans lé pou soi-dizan la pé lo mond soi-dizan lib, té i falé sakrifyé bann shagosien.

Moin pèsonèl, mi pans sa sé in n'afer na poinn sans ditou. Bann z'amérikain téi vé in baz militèr dann l'oséan indien-moin lé pa dakor vi sak zot la fé par la suit - mé akoz vid lo péi, akoz shass son bann z'abitan, akoz bril ban z'animo... Dann l'il de Guam bann z'amérikain na in grann baz, mé demoun l'androi i rès la, é mèm zot i travaye dsi la baz. Alor, in vérité pou Chagos, in n'ot pou Guam, Ousa i lé la vérité la-dan ?

An pliské sa, si ou i koné bann zil Chagos lé fané dan la mèr dsi sis san mil kilomète karé, ou i konpran bien na poin okin rézon shass azot dopi z'ot pé. Arzout èk sa lo plan la fé pou lo rotour bann Chagosien shé zot, l'avé minm mète dakor pou zot alé viv Diégo Garcia pa tro loinn la baz amérikène. Na mèm in zismann loi dan l'anglètèr l'avé rokonète lo droi ban chagosien pou rotour shé zot ; alor, pou kosa zot lé ankor dann l'égzil, pou kosa zot lé konm kondané pou mor avèk in maladi i apèl shagrin ?

Sak i fé la grandèr d'in gouvèrnman, la grandèr d'in péi la pa ké li fé pa d'zèrèr, mé ké li lé kapab rokonète son bann z'èrèr, épi répar lo tor li la fé. L'Amérik épi l'Anglètèr i di zot sé dé péi démokratik é bin si zot lé pou vréman, zot i pé é zot i doi rokonète z'ot fote épi répar z'ot zèrèr.

Pou kosa ? Pars bann chagosien i soufèr é dopi plis karant z'ané. Pars bana i domann in sèl z'afèr sé lo droi rotourn shé zot é mèm pou sèrtin lo droi ète antéré dann z'ot péi . Ala pou kosa kan Olivier i koz dann télé é ni pé oir ali fas-a-fas, nout kèr i singn pou banna. Pou la mizèr nout bann frèr l'aprè pasé dopi si tèlmann tan.

Justin